



Réaction aux dernières sorties médiatique du député de la Réunion Jean-Hugues Ratenon

En ce début mars 2024, le député La France Insoumise (LFI) Jean-Hugues Ratenon a envoyé un courrier au préfet de la Réunion, dans lequel il dénonce les violences perpétrées à La Réunion par des individus violents en provenance de Mayotte. Dans ce même courrier, le député rappelle son intervention médiatique du mercredi 14 février 2024 sur Zinfos974, à savoir « L'État organise le transfert des violences de Mayotte vers La Réunion » <https://www.zinfos974.com/letat-organise-le-transfert-des-violences-de-mayotte-vers-la-reunion/> ; avant de finir en affirmant qu'on ne pas « laisser la Réunion devenir le Mayotte bis en matière de violence ».

De nombreux Mahorais se sont offusqués de cette sortie médiatique du député Jean-Hugues Ratenon stigmatisant les Mahorais-es. Ce dernier s'est expliqué en cherchant à nous faire comprendre que beaucoup ne comprennent le sens pourtant clair de son propos.

D'ailleurs, le député a été interrogé sur l'émission Zakwéli de ce matin du mercredi 13 mars 2024 sur Mayotte La 1^{ère} sur la question de savoir si son parti La France Insoumise avait commis une erreur de s'être positionné en 2023 contre l'opération Wuambushu dont l'un des objectifs était pourtant de stopper les violences à Mayotte. Le député Jean Hugues Ratenon en a rajouté une couche en nous éclairant sur le fond de sa pensée. Il a répondu : « **non ce n'était pas une erreur. Vous savez, la solidarité ne veut pas dire l'atteinte à la liberté d'opinion, la liberté de penser, de donner son avis sur telle ou telle opération** ». Rappelant l'exemple d'une jeune immigrée qui en 2018 n'avait pas pu continuer ses études postbac, le député a trouvé le fautif tout fait : « [...] **elle ne pouvait pas à cause du visa Ballardur** ».

Inutile de rappeler ici que le visa dit Ballardur est un visa de droit commun dont l'instauration a permis d'une certaine façon de marquer l'appartenant ce Mayotte à la France puisque, depuis son instauration, les Comoriens voulant se rendre à Mayotte, sont contraint de demander un visa comme toute personne se rendant dans un pays étranger n'ayant pas d'accord spécifique de libre circulation avec son pays de provenance. Voilà qu'au nom de ses considérations politico-philosophique le député Jean-Hugues Ratenon remet en question ce visa. Il confirme ainsi le fond de sa pensée confrontant sa liberté de s'opposer à l'opération Wuambushu avec la solidarité que ces concitoyens de Mayotte attendaient de lui sur une opération visant à rétablir l'ordre et la paix sur un territoire français. Ainsi le visa obligatoire pour les Comoriens qui viennent à Mayotte lui pose problème. Cependant lorsque certains d'entre eux importent de la violence à la Réunion, le député Ratenon dénonce avec vigueur.

Si beaucoup se sont insurgés contre le courrier du député Jean-Hugues Ratenon en rappelant que la situation de Mayotte aujourd'hui est en partie due au comportement des décideurs réunionnais qui ont longtemps exercé une tutelle de fait sur le territoire de Mayotte ; le Collectif des Citoyens de Mayotte loi 1901 ne souhaite pas envenimer les tensions déjà existantes entre les Mahorais et nos

concitoyens de la Réunion. Nous continuer d'espérer que nos 2 départements représentant la France de l'Océan indien pourront travailler ensemble main dans la main en bonne intelligence pour faire rayonner notre pays dans la zone.

Mais pour cela il y a un préalable, à savoir que nous devons entretenir des relations apaisées. Et cela n'est réalisable qu'avec des interlocuteurs dont les discours convergent, à minima sur les sources du problème, à savoir l'immigration clandestine massive et incontrôlée que subit Mayotte.

Alors que dans son courrier au préfet de la Réunion, le député Jean-Hugues Ratenon affirme qu'il « est urgent d'agir collectivement et sans tabou » ; force est de constater que pour lui et son parti LFI un tabou demeure ; et non des moindres puisqu'il s'agit de la vraie source du problème des violences à Mayotte et par extension à la Réunion ; à savoir le problème de l'immigration clandestine massive et non contrôlée que subit Mayotte.

Au lieu d'afficher une solidarité sans faille pour aider Mayotte à contraindre l'Etat à stopper le phénomène migratoire et arrêter les violences qui en découlent, le député Jean-Hugues Ratenon se cache derrière une fausse solution qui consisterait à envoyer les jeunes vers d'autres départements de l'hexagone. Il a expliqué que « sans reproduire le phénomène des enfants de la Creuse [...] c'est comment mettre en place un dispositif d'accompagnement de ces enfants et quitte à les insérer sur d'autres départements français ». Ainsi l'humanisme du député Jean-Hugues Ratenon et de la LFI par extension semble jouer seulement lorsque les migrants qui apportent de l'ultra violence vivent chez les autres.

Le Collectif des Citoyens de Mayotte loi 1901 ne souhaite évidemment à aucun de nos compatriotes français de vivre ce que nous vivons ici par l'inaction de l'Etat. Nous réaffirmons une fois de plus que la source du problème c'est l'immigration clandestine massive et incontrôlée que subit Mayotte. Si ces violences sont de plus en plus importées à la Réunion, c'est précisément parce que ces dernières années, **au lieu de les renvoyer chez eux, la préfecture de Mayotte régularise massivement les immigrés qui s'empressent alors de rejoindre ce département voisin. Cela répond d'une logique politico-philosophique qui est définitivement en accord avec la logique politico-philosophique portée par le député Jean-Hugues Ratenon et son parti La France Insoumise.**

Par conséquent, nous appelons la population mahoraise à en prendre acte. C'est par manque de volonté politique que l'Etat ne solutionne pas le problème migratoire à Mayotte ainsi que la violence qui en découle. Ce manque de volonté politique répond d'une logique politico-philosophique portée par certains courants politiques qui refusent ne serait-ce que de parler d'immigration clandestine.

Nous devons en prendre acte et agir en conséquence sur le terrain politique afin d'éviter de nous acculer dans des situations inextricables parce que nous aurions contribué à mettre en responsabilité des personnes qui sont liées par ce type de considérations politico-philosophiques.

Le Président